



Commune de BELLIGNAT

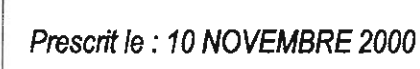
CARTE DES ENJEUX

ANNEXE 4

ECHELLE : 1/5 000

Bourg-en-Bresse, le: 20 SEP. 2006

signé Pierre SOUBELET



Mis à l'enquête publique du 30 MAI au 30 JUIN 2005

Approuvé le : 20 SEP. 2006



reille à usage spécifique.
reille.

 Enjeux moyens:

- Enjeux moyens:
- Zones 1NA : Zone d'extension de l'urbanisation; caractère résidentiel dominant.
 - Zone 2NA : Zone réservée à l'urbanisation future concertée ou à long terme.

Enjeux forts:

- Zone UA : Partie urbaine centrale, dense.
- Zone UB : Quartiers d'habitat collectif dominant.
- Zone UC : Quartiers périphériques d'urbanisation récente.
- Zone UD : Partie de villas et hameaux avec un bâti ancien dominant.
- Zone UE : Quartier d'extension spontanée de la ville d'Oyonnax - Habitat et activités artisanales conjoints.
- Zone UL : Equipements collectifs, publics ou privés nécessitant la maîtrise de larges espaces à proximité des sites d'habitat dense.
- Zone UX : Zone viabilisée ou aménagée à court terme pour des activités artisanales et industrielles.
- Zone UY : Zone d'activités insérées dans le tissu urbain.
- Zone UZ : Zone réservée à l'implantation d'activités économiques
- Zones NAX : Espace insuffisamment équipé destiné pour des activités artisanales et industrielles.
- Zone NAY : Zones d'activité mineures, insérée dans le tissu urbain mais insuffisamment équipée ou à restructurer
- Zone NAZ : Zone réservée à l'implantation d'activités économiques qualitatives ou plus particulièrement adaptées à la situation en entrée de ville.

 Bâtiment particulièrement sensible dans ou à proximité immédiate des zones inondables